

## BAC PRO DES METIERS DE LA COIFFURE

### INSCRIPTION *et* SIGNATURE DU CONTRAT

Les préinscriptions se font sur entretien avec la direction en prenant RDV au 04 78 28 77 35. Un contrat de scolarité sera remis pour la formation initiale au Lycée.

Les contrats d'apprentissage peuvent se signer début Juillet. Le dossier d'alternance signé devra être remis à l'École au plus tard **5 jours** avant la date de début du contrat. Un entretien entre la direction, le salon et l'apprentie-e validera l'inscription au CFA.

### NOS + + +

- + Notre expérience et notre savoir-faire pour une préparation optimale à l'examen,
- + Une équipe pédagogique compétente et motivée.
- + Un accompagnement jusqu'à la signature du contrat et une étroite collaboration avec l'employeur, en vue de l'obtention du BAC PRO !

**CFA Ecole de Coiffure**  
2 quai Jean Moulin  
69001 LYON  
Tél : 04 78 28 55 61

**LPP Lycée Prof. de Coiffure**  
30 rue V. Couturier  
69004 LYON  
Tél : 04 78 28 77 35

**de 8h00 à 11h30 et de 13h à 16h30**

Nos bureaux sont ouverts en Juillet  
- sur RDV en Août -

visitez notre site  
[www.ecole-coiffure-lyon.com](http://www.ecole-coiffure-lyon.com)



lycee\_coiffure\_lyon  
ecolecoiffurelyon



Lycée Professionnel de Coiffure de Lyon  
Ecole Privée de Coiffure de Lyon

## LE TOUT DERNIER DIPLÔME DES MÉTIERS DE LA COIFFURE

**BAC PRO**  
des  
**MÉTIERS**  
de la  
**COIFFURE**



**SESSION**  
**2024**

### | FORMATION EN INITIAL ET EN ALTERNANCE |

Ce diplôme s'adresse aux jeunes issus de 3ème qui visent à obtenir un baccalauréat spécialité Métiers de la Coiffure. C'est une formation en **3 ANS**, les deux premières années en formation scolaire sous contrat avec l'Éducation Nationale et la 3ème année sous contrat d'apprentissage. Cette formation peut être ramenée à 2 ans, en cas de 1ère passerelle, en alternance sous contrat d'apprentissage.

Ecole Privée <sup>1er</sup>  
**C de Coiffure** Lyon

Lycée Professionnel <sup>4e</sup>  
**C de Coiffure** Lyon

**04 78 28 77 35**

[www.ecole-coiffure-lyon.com](http://www.ecole-coiffure-lyon.com)

## LE CONTENU DE LA FORMATION | SUR 3 ANS |

Nombre d'heures : **616 H** de formation par an.

**L'ENSEIGNEMENT DES MATIÈRES GÉNÉRALES :** Français | Histoire-Géographie | P.S.E | Anglais | Enseignement Moral et Civique | Economie Gestion | Mathématiques | Sciences Physiques et Chimiques | Arts Appliqués à la profession et Cultures Artistiques | E.P.S |  
Co-intervention Maths/enseignement professionnel  
Co-intervention Français/enseignement professionnel

**L'ENSEIGNEMENT DES MATIÈRES PROFESSIONNELLES :** Techniques de coupe, brushing, coloration, permanente, coiffage sur femmes et hommes | Relation clientèle et Vente de services et produits | Pilotage d'une entreprise de coiffure |

## LES COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

### Concevoir et réaliser des prestations de coiffure :

Réaliser un diagnostic | Adapter et mettre en œuvre un protocole d'hygiène et de soin capillaire | Réaliser une coupe personnalisée | Concevoir une modification personnalisée de la couleur | Réaliser une mise en forme et un coiffage personnalisés

### Établir des relations avec la clientèle :

Accueillir la clientèle et participer à sa fidélisation | Conseiller et vendre des services et des produits | Animer des actions de promotions

### Piloter une entreprise de coiffure :

Organiser l'activité des personnels | Suivre et accompagner l'équipe | Aménager les espaces d'une entreprise de coiffure | Participer à la gestion technique, administrative et financière courante d'un salon de coiffure ou d'une activité indépendante.

## LA FORMATION EN INITIALE

Sur les 3 années de formation au Bac Pro, l'élève suivra les cours au Lycée professionnel selon le calendrier de l'Éducation Nationale durant les deux premières années, 2<sup>de</sup> et 1<sup>ère</sup>.

La 3<sup>ème</sup> année sera préparée en apprentissage | voir page ci-contre |

En complément des cours, des Périodes de Formation en Milieu Professionnel | PFMP | permettront à l'élève de mettre en application et de développer son savoir-faire et ses compétences au sein d'une entreprise de coiffure :

**6 semaines en 2<sup>de</sup> Bac Pro | 8 semaines en 1<sup>ère</sup> Bac Pro**

**Le coût de la scolarité** est de 1050€ pour l'année scolaire | hors matériel et option |

**Le montant du matériel** est de 500€ environ

## LA FORMATION EN ALTERNANCE

La 3<sup>ème</sup> et dernière année du Bac Pro s'effectue en contrat d'apprentissage. Dans le cas d'une première passerelle, la formation proposée en 2 ans s'effectuera en alternance uniquement sous contrat d'apprentissage.

### Répartition des heures de formation :

**1<sup>ère</sup> Bac Pro : 16 H/semaine** au CFA les mercredi et jeudi + **19 H** en entreprise

**Term Bac Pro : 16 H/semaine** au CFA les mardi et mercredi + **19 H** en entreprise

Pendant les vacances scolaires, l'apprenti-e reste au salon les 35H  
(conformément au calendrier distribué en début d'année)

**La rémunération** est établie selon l'âge de l'apprenti-e et selon l'année de formation. Exemple de rémunération pour 35H (brut/mensuel) sur la base du SMIC au **01/05/2023** (11,52€/heure)

Contrat 35H	Moins de 18 ans	18 - 20 ans	21 - 25 ans	26 ans et +
1 <sup>ère</sup> année	<b>716,35€</b> (41% SMIC)	<b>926,02€</b> (53% SMIC)	<b>1100,74€</b> (63% SMIC)	<b>1747,20€</b> (100% SMIC)
2 <sup>ème</sup> année	<b>995,90€</b> (57% SMIC)	<b>1205,57€</b> (69% SMIC)	<b>1397,76€</b> (80% SMIC)	

Pour les apprentis **titulaires d'un CAP Coiffure**, la rémunération est la suivante : sur la base du SMIC au **01/05/2023** de 11,52€/heure :

Contrat 35H	Moins de 18 ans	18 - 20 ans	21 - 25 ans	26 ans et +
1 <sup>ère</sup> année	<b>995,90€</b> (57% SMIC)	<b>1205,57€</b> (69% SMIC)	<b>1397,76€</b> (80% SMIC)	<b>1747,20€</b> (100%SMIC)
2 <sup>ème</sup> année	<b>1170,62€</b> (67% SMIC)	<b>1345,34€</b> (77% SMIC)	<b>1397,76€</b> (80% SMIC)	

### Les aides versées à l'employeur d'un contrat d'apprentissage :

- \* Exonération des cotisations salariales dans la limite de 79% du Smic
- \* Abattement de la loi Fillon sur les charges patronales

**+ le Plan de relance de l'apprentissage : 6000€** maximum d'aide à l'embauche d'un-e apprenti-e de moins de 30 ans pour les contrats conclus en 2023

| L'aide est versée mensuellement par l'ASP au cours de la première année |

**Tarifs Alternance :** le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO EP  
(sous réserve de cotisations à jour).

**Tarifs financement privé** et personnel : La formation est divisible en modules au taux horaire de 15€ net/H. Matériel : financement personnel.